

La famille Langin

Autor(en): **Isabel, F.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **26 (1918)**

Heft 10

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-21655>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

représentants depuis 1251, portant les mêmes prénoms que ceux de Saint-Triphon et comme ceux-ci figurèrent à Genève au service du comte de Savoie dès 1280, il est parfois difficile de les distinguer; on peut admettre que les indications des comptes de Chillon se rapportent aux derniers nommés, cependant je ne trouve pas à caser un Humbert de Pontverre qui reçoit des subsides du comte en 1342-1343. — De même pour Guichard de Pontverre, chanoine de Sion (MD.XXXIII passim) et de Genève (MD. Gen. 9). En 1479, la juridiction de Pontverre appartenait à Claude de Menthon, seigneur de Montrottier; un Bernard de Menthon est encore coseigneur de Pontverre en 1759 (Bruchet, archives dép. de Savoie, p. 44).

H. MEYLAN-FAURE.

LA FAMILLE LANGIN

La famille Langin est une des plus anciennes du pays vaudois. Il paraît bien probable qu'elle tire son nom d'un village situé tout près de la frontière genevoise, à l'est de Jussy. Les restes d'un manoir, la tour de Langin, y couvrent encore une colline entre les Voirons et le Salève. En 1265 on y cite un nommé *Villelmus de Langin*, de famille seigneuriale. Six ans après c'est *Pierre de Langin* qui est seigneur de cette localité...

Puis bientôt elle se partage en trois branches: l'une, qui resta à Langin, berceau de la famille, où l'on trouve entre autres *Othon* en 1417; et en 1441 « riche et puissant » *Louis de Langin* qui, d'après ces qualificatifs, eut une certaine influence et une situation florissante; en 1460, *Jehan* et *François* sont seigneurs du vallon de Langin: ils relèvent immédiatement du comte de Savoie, sans aucun intermédiaire.

Une deuxième branche s'établit en Valais et peut-être dans le Vieux-Chablais (district d'Aigle actuel) avec *Aymon de Langin* qui occupa le poste de confiance de Mayor de Sion. Des actes notariés en latin mentionnent des *Langin* comme témoins requis.

Et la troisième branche dans le pays de Vaud (notamment à Lausanne, à Roche et à Everdes (Fribourg), où la Sarine baigne des rochers escarpés et où le *fief de Langin*, assez étendu, comprenait deux ou trois communes actuelles.

On trouve des *Langin* à Lausanne dès 1379 où le chevalier *Rodolphe de Langin* était nommé, quinze ans après, bailli épiscopal de la ville haute, après avoir été bailli de Vaud, à Moudon, capitale vaudoise d'alors.

Des *Langin* sont à Roche aussi à la même époque, en 1402; un *luisel* poissonneux au nord de Chessel s'appelle encore la *Gouille à Langin* et la commune de Rennaz possède sur son territoire les champs de la *Grange à Langin* d'environ deux hectares à eux seuls¹. Il semble que ces *Langin* de Lausanne et ceux de Roche fussent parents, car le bailli de Vaud avait épousé Ysabelle (de Guillaume) *De Pontverre* à qui elle apporta en dot des propriétés entre autres dans le val de Champéry. Leur attribut était la *constance*; leur devise: *Dieu est la plus forte tour*. Quant à leurs armoiries, nous n'avons pas eu l'occasion de les voir nulle part.

* * *

Malgré cette qualité familiale réputée *constante*, bientôt après les guerres de Bourgogne, où les « Allemands » regardaient comme naturel de nous saccager littéralement, il y

¹ *Champ-Langin*, nom de lieu aussi à Roche, en 1771 et plans de 1882. *Champ-Langin* est à côté et tout près de la Condemine et des Carsalés.

En la *Gollie à Langin*, près au nord de Chessel sur la route de Roche.

eut comme une démocratisation relative, l'esprit de caste s'incline devant l'égalité civique, et on voit surgir les branches plus populaires des Langin de Roche et de ceux de Lausanne. Peut-être leurs propriétés et maisons fortes avaient-elles fortement souffert dans ces guerres. Du reste le gouvernement bernois, ombrageux, relégua à l'arrière-plan tout ce qui avait eu un rang au-dessus de la moyenne sous le régime précédent.

Celle de Lausanne fut, dit-on, reçue régulièrement bourgeoise de cette commune en 1545, les quartiers des trois collines ayant fusionné en 1481. Et c'est de cette branche que descendait le notaire Philibert Langin, allié Madel. Mayor, de Montreux. De leur union naquit Marienée Langin (1642-1716), mère du major Davel. Elle avait au levant de la ville quelques immeubles, et avait déjà épousé en premières noces un Pr^e Secretan, de la même ville. Les trois enfants Abraham, Salomon et Elisabeth, de son père *Abraham Langin* vivaient encore en 1723.

La branche de Roche a aussi produit un notaire Pr^e Langin, dont nous avons vu à Ormont-dessous des actes notariés de la décade de 1840-1850. Nous ne pouvons dire la date de son agrégation à Roche après 1380, mais elle est en tout cas antérieure au XVII^e siècle, car en 1621 (août) on baptisa dans le temple d'Ollon *Jean*, fils de Jaques Langin, *de Roche*, et de Jannaz Herbor, sa femme, aussi indiquée de Roche, mais domiciliés à Panex, à la Saline-dessus. — Le 21 août 1667, le diacre F^s Daniel Davel et sa femme Marie Langin s'étaient rendus d'Aigle à Vers l'Eglise (Ormont oriental) pour présenter au saint baptême la petite Marie Gerbex, enfant du pasteur Nicolas Gerbex (allié Frossard), d'Epresses et de Cully, et qui semble avoir été non seulement collègue mais parent et ami de F^s Davel et de Marie Langin unis légalement à Aigle le 24 octobre

1665. Ni l'état-civil si imprécis de cette époque, ni leur contrat de mariage du 7 octobre, ne mentionnent Roche. Toute la parenté de Marie était à Lausanne, et elle sortait de la partie orientale de cette ville¹.

Le 15 mars 1672 à Bex une Jehanne Langin, de Noville, épousa Pre Valet, bourgeois de Bex. En 1698 à Aigle ou Leysin une autre Jeanne Langin épousa David Tauxe. De 1742 à 1762, d'autre part, un Sébastien Langin de Lausanne fut pasteur à Prilly-Renens. En 1792, Marie-Catherine Delajoux née Langin était, à Gryon, marraine d'un neveu de Jⁿ F^s Fayod, de Bex, Conseiller d'Etat jusqu'en 1811.

D'après ces données, que les lecteurs de la *Revue Historique* sont priés de compléter, s'il y a une parenté réelle entre les Langin de Roche et ceux de Lausanne, elle devait déjà remonter à deux siècles ou deux siècles et demi en arrière, tous documents plus probants étant réservés. Le major Davel, le martyr des libertés vaudoises, est fils d'une Langin et en avait la foi pleine et confiante; un auteur l'a dit: c'est la plus belle illustration de cette famille bien vaudoise, et protestante, dûment naturalisée d'ancienne date. Un beau fait historique a immortalisé ce nom.

Ollon, 19 juillet 1918.

F. ISABEL.

ERRATA

Médaille de l'Acte de Médiation

(N^o de septembre 1918).

Page 263, 14^{me} ligne : Au lieu de *groupe*, lire *group*, qui signifie sac cacheté contenant des valeurs.

Page 270, 4^{me} ligne à partir du bas de la page : Au lieu de *M. de Fayolle le catalogue*, lire *la catalogue*.

¹ Voir aussi, de février 1918, pages 33 à 46 de la présente *Revue historique*, article intéressant sur Davel, par M. Maxime Reymond, archiviste.